

P.04

### L'événement

COMPTE PERSONNEL  
DE FORMATION  
MOBILISATION DES OPCA

P.28

### L'interview

JEAN-PIERRE THERRY :  
LAISSER DU TEMPS  
À LA RÉFORME

P.30

### Reportage

AU FORT DU PORTALET,  
UN CHANTIER DE FORMATION  
POUR DES DÉTENUÉS

INFFO  
FORMATION

# INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle

N° 878 • Du 15 au 31 mai 2015

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)



P.11

*À la une*

## MUTATIONS EN COURS DANS L'OPCA DU COMMERCE- DISTRIBUTION

# PACK ACTU



**2** abonnements  
incontournables,  
une offre privilégiée

**1** Abonnez-vous à l'édition 2015  
Fiches pratiques et son site  
[www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)

**2** et bénéficiez de 15 % de réduction sur

## LES FICHES PRATIQUES

Tout le droit de la formation



Comme plus de 10 000 professionnels  
de la formation, retrouvez l'intégralité du droit  
de la formation et suivez en temps réel  
les évolutions de la réforme.

## INFFO FORMATION

le magazine N°1 de la formation



Un bimensuel, une offre bimédia  
Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne  
sur [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

**OU**

## Le Quotidien de la formation

la lettre numérique



La lettre numérique quotidienne  
de l'actualité de la formation  
et de l'orientation, pour accéder  
à une information réactive et pertinente  
en continu sur écran, mobile ou tablette.

## BON DE COMMANDE

Centre Info

**À retourner à l'adresse suivante :** Centre Info, 4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex -  
Tél. : 01 55 93 91 90 ou 01 55 93 92 04 Télécopie : 01 55 93 17 28

Informations indispensables à la prise en compte de votre commande

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Entreprise/Organisme \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_  
n°/Rue \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Numéro client / / / / / / n° Siret / / / / / / / / / / / / / / / n° APE / / / / /

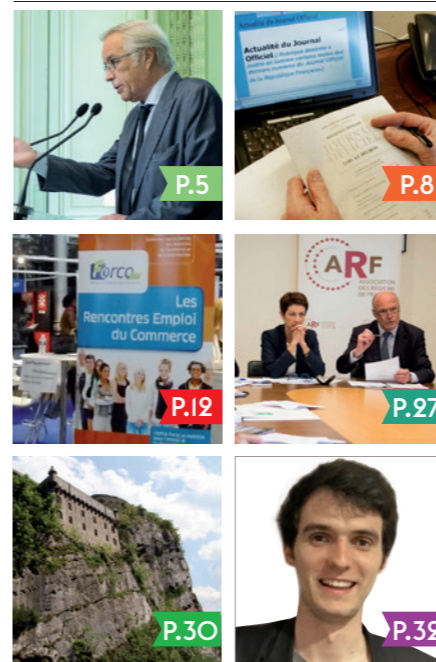
**OFFRE 1** comprenant : Les **FICHES PRATIQUES 2015** et son accès Internet + 1 Abonnement «**INFFO FORMATION**» tarif 2015  
France métropolitaine : 450,50 € HT 501,21 € TTC x ..... abonnement(s). Frais de port France métropolitaine : 14,22 € HT, soit 15 € TTC à l'unité  
Drom, autres Drom et étrangers : 450,50 € HT + TVA en vigueur ([www.centre-info.fr/packactu](http://www.centre-info.fr/packactu)) + Frais de port

**OU**

**OFFRE 2** comprenant : Les **FICHES PRATIQUES 2015** et son accès Internet + 1 Abonnement «**Le Quotidien de la formation**» tarif 2015  
France métropolitaine : 442 € HT 519,92 € TTC x ..... abonnement(s). Frais de port France métropolitaine : 14,22 € HT, soit 15 € TTC à l'unité  
Drom, autres Drom et étrangers : 442 € HT + TVA en vigueur ([www.centre-info.fr/packactu](http://www.centre-info.fr/packactu)) + Frais de port

Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Info par :  chèque bancaire  virement bancaire      Date, signature - cachet

## Sommaire



- p. 4 **L'événement**  
Compte personnel de formation :  
mobilisation des Opcas
- p. 6 **L'essentiel**
- p. 11 **À la une**  
Mutations en cours dans l'Opcas  
du commerce-distribution
- p. 17 **Guide pro**  
Expertise  
Les observatoires prospectifs  
des métiers et des qualifications  
Savoir-agir  
Le marketing de sa propre formation  
Législation  
Devenir directeur de CFA, mode  
d'emploi
- p. 22 **Acteurs**
- p. 28 **L'interview**  
Jean-Pierre Therry, secrétaire  
confédéral CFTC
- p. 30 **Reportage**  
Au fort du Portalet, un chantier  
de formation pour des détenus
- p. 32 **Portrait**  
Morgan Marietti, chanteur  
de l'alternance
- p. 34 **Tu, vu, entendu**

## En deux MOTS

### Convaincre

"À nous de convaincre nos adhérents de rester",  
explique Fabien Arnaud, le nouveau délégué général  
du Forco, dans un entretien exclusif accordé à  
*Info formation* (pages 11 à 16). Les branches adhérentes  
de l'Opcas du commerce et de la distribution vont-elles  
faire défection, au profit des organismes  
interprofessionnels (Agefos-PME et Opcalia) ? Pourquoi  
y a-t-il eu un changement de direction ? Le Forco peut-il  
redresser une situation financière très difficile ? Autant  
de thématiques à découvrir dans le présent numéro.

### Chantre

Une fois n'est pas coutume, notre rubrique Portrait fait  
honneur à un jeune acteur de la formation  
professionnelle. Fondateur de l'Association nationale  
des apprentis de France, Morgan Marietti promet sans  
relâche l'alternance. Âgé de 26 ans, ce cadre "à haut  
potentiel prometteur", selon Yves Attou, propulse  
l'association sur les tréteaux médiatiques en interpellant  
les candidats à l'élection présidentielle, en 2012. Titulaire  
d'un master 2 marketing obtenu par la voie de  
l'apprentissage, Morgan Marietti est l'exemple vivant  
que les formations en alternance peuvent mener à tout.

### La rédaction



Retrouvez sur  
[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)  
ce numéro téléchargeable  
et les documents-clés



## INFFO FORMATION

est une publication bimensuelle de Centre Info • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
• [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) • 01 55 93 91 91 • [redaction.quotidien@centre-info.fr](mailto:redaction.quotidien@centre-info.fr) • **Directeur de la publication :** Julien Nizri  
• **Rédacteur en chef :** David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint :** François Boltz • **Rédactrice-graphiste :** Sandy Brunel  
• **Secrétaire de rédaction adjointe :** Monique Chatard • **Rédacteurs :** Hinde Abdelkhalhar, Benjamin d'Alquerre,  
Knock Billy, Céline Coste, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Christelle Destombes, Philippe Grandin, Cédric Marin  
• **Rédacteur-réviseur :** Abdoulaye Faye • **Documentation :** Christelle Monneret • **Service commercial :** Guillaume Fournier  
• **Commission paritaire :** n° 1217 G 82527 • **ISSN :** 2103-3390 • **Impression :** JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-  
Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Conception graphique :** Citizen Press, 48 rue Vivienne, 75002 Paris 1  
• **Publicité :** régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr) • **Abonnement :** 190 € HT

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

# DES INQUIÉTUDES QUI APPELLENT DES RÉPONSES

Moins consensuelle que les précédentes, la réforme lancée en 2014 cristallise actuellement des critiques sur sa mise en œuvre, et surtout l'inquiétude des petits organismes de formation, disposant de peu de trésorerie : attendre est pour eux très difficile. C'est pourquoi le ministère du Travail insiste sur la mobilisation de tous, et en premier lieu des Opca. **Béatrice Delamer et Célia Coste**



L'IMAGE

La réunion le 4 mai au ministère du Travail

© Ministère du Travail - Dipom / William Aix - Sipa

“ J'entends les critiques qui sont faites et qui déjà disent que le CPF piétine... quatre mois après sa date d'entrée en vigueur ! Mais c'est parce que la réforme de la formation professionnelle est profonde, structurelle, qu'elle demande du temps pour que les acteurs s'approprient les enjeux et qu'ils aient conscience des transformations qui en découlent”, a souligné

François Rebsamen devant les présidents et vice-présidents des Opca, qu'il avait réunis le 4 mai au ministère. Le ministre faisait allusion aux critiques de la Fédération de la formation professionnelle, exprimées par la voix du président Jean Wemaëre (*Info formation* n° 877, page 6), et plus récemment à celles des “Hiboux”. Ce mouvement a été lancé le 27 avril par un collectif d'acteurs de la formation

inquiets de la réforme, autour d'Arnaud Portanelli et Guillaume le Dieu de Ville, fondateurs de l'organisme de formation en langues Lingueo<sup>1</sup>.

### Les inquiétudes des “Hiboux”

Fort d'une communication opérant sur les réseaux sociaux, Les Hiboux ont adressé une lettre ouverte à François Rebsamen pour proposer dix mesures d'urgence : entre autres, élargir la liste aux formations transverses, simplifier le site Moncompteformation.fr, raccourcir les délais de validation des dossiers de formation.

Un chiffre est mis en avant par le collectif : celui de 600 dossiers de formation validés depuis le début de l'année au titre du compte personnel de formation. Les Hiboux le comparent aux 60 000 dossiers mensuels dans le cadre du DIF les années précédentes : “Le risque, c'est la faillite à très court terme des 50 000 organismes de formation et des dizaines de milliers de formateurs indépendants, et le chômage pour leurs 150 000 employés.”

Les Hiboux évoquent aussi la situation compliquée des Opca : “Le système de collecte du budget formation demande de faire des prévisions. Comment estimer les sommes qui seront collectées l'année prochaine pour l'année en cours, sachant que les entreprises peuvent décider jusqu'au 31 décembre 2015 si elles souhaitent ou non gérer leur budget formation elles-mêmes ?”

### Mobilisation des Opca

“Les Opca ont un rôle central à jouer dans le déploiement de la réforme. Vous êtes les porteurs du changement en matière de formation professionnelle”, a déclaré, le 4 mai, François Rebsamen aux présidents et vice-présidents des organismes collecteurs. Il leur a rappelé que l'offre de formation allait évoluer “en profondeur”. En tant qu'acheteurs, il appartiendra aux Opca de



Depuis le début de l'année, de véritables signaux d'alerte nous sont lancés, notamment d'organismes qui sont sur le point de mettre la clé sous la porte”

### Guillaume le Dieu De Ville

co-fondateur du collectif des Hiboux



De gauche à droite : Guillaume le Dieu de Ville et Arnaud Portanelli, cofondateurs du mouvement des Hiboux.

© Lingueo



1. Organisme spécialisé dans des cours de langues en visioconférence depuis 2007. Il propose aux entreprises et aux particuliers plus de 250 formations.

contrôler les critères de qualité des formations, et ce contrôle s'exercera aussi “au moment de la mise en transparence des résultats des formations et du fonctionnement des organismes”, a ajouté le ministre.

### “Adapter sans attendre vos systèmes d'information”

François Rebsamen leur a fixé un objectif clair : “Consolider le déploiement du CPF, qui est encore en phase de montée en charge”, avant tout. Il les exhorte à traiter les demandes de formation qui leur sont faites “de manière totalement fluide et rapide en adaptant les processus (...). Je vous engage à adapter sans attendre vos systèmes d'information mais, dans l'intervalle, à mettre en œuvre les process provisoires qui permettront aux salariés de bénéficier du CPF.”

Deuxième objectif : développer le conseil aux entreprises, alors que celles-ci n'ont parfois qu'une vision “très générale” de la réforme. Le ministre du Travail estime que les outils devant faciliter le traitement des demandes de CPF seront installés à l'automne, ce qui correspond à la période à laquelle dirigeants et instances représentatives du personnel se penchent sur le plan de formation. C'est alors qu'il lancera une campagne de communication “de grande envergure”. ●



Vos grands défis ? D'abord instruire les demandes de formation de manière totalement fluide et rapide en adaptant les processus”

### François Rebsamen

devant les présidents et vice-présidents d'Opca, le 4 mai.



© Ministère du Travail - Dipom / William Aix - Sipa



## Apprentissage LES TPE EXONÉRÉES DES CHARGES ET DU SALAIRE DES APPRENTIS MINEURS

**François Hollande a rappelé le 30 avril, lors de l'inauguration du Campus des métiers de Guipavas, dans le Finistère, les mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'apprentissage.**

"Au 1<sup>er</sup> juillet de cette année, les petites entreprises qui accueilleront un apprenti de moins de 18 ans en première année n'auront plus rien à déboursier du tout. Plus rien à payer", a souligné le président de la République lors de son discours. "Ni salaire, ni cotisations sociales. Cela représente une aide de 4 400 euros." Il a précisé que les employeurs pourraient se faire rembourser les sommes tous les



Le président de la République, la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, et la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, visitent le 30 avril le Campus des métiers, centre de formation des apprentis géré par la CCI métropolitaine de Brest.

trimestres, soit quatre fois 1 100 euros, et que les cotisations sociales des apprentis seraient entièrement prises en compte : "Les cotisations seront versées et la rémunération préservée." Le président de la République a également rappelé les mesures déjà prises : la prime de 1 000 euros par apprenti pour les entreprises de moins de 250 salariés, ou le crédit d'impôt d'au moins 1 600 euros pour la première année de formation. Visitant le Campus des métiers de Guipavas, un complexe de 18 500 m<sup>2</sup> pouvant accueillir plus de

2 100 apprentis et stagiaires ainsi que leurs formateurs enseignants autour de sept grandes filières de formations pour plus de 50 diplômes, il a parlé d'un "lieu d'excellence et de rassemblement des acteurs économiques et des acteurs publics [qui permet de] conduire les jeunes non pas seulement vers une formation, mais vers un métier, et pas seulement vers un métier, mais vers un emploi".

**+ D'INFOS**  
www.elysee.fr



### L'image

**Valérie Pécresse en stage chez Acces-Sit**

Le think-thank Entreprise et progrès propose pour la deuxième année consécutive aux parlementaires, tous partis confondus, de s'immerger dans la vie d'une entreprise, en suivant durant une semaine un chef d'entreprise dans son quotidien. Valérie Pécresse, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, vient de passer quatre jours chez Acces-Sit, une PME du Val-d'Oise (spécialiste en mobilier de restaurant).

### Il l'a dit



**Il y a une volonté manifeste du gouvernement de développer opérationnellement l'apprentissage et de faciliter les rentrées en apprentissage 2015-2016."**

**Patrice Guézou**  
directeur formation et compétences de CCI France.



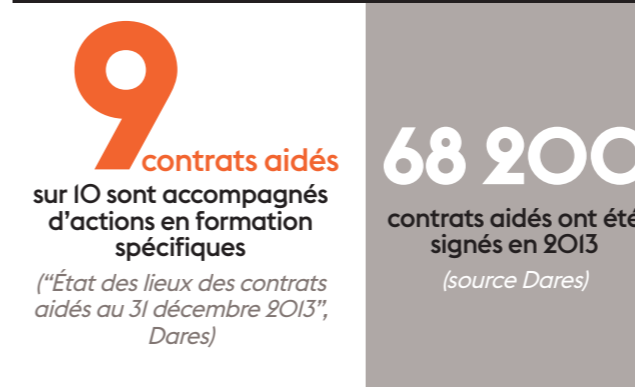
## Décret LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES CHÔMEURS



Le décret n° 2012-466, publié au Journal officiel du 26 avril, détaille les changements apportés au Code du travail

concernant la prise en charge de la rémunération des chômeurs non indemnisés par Pôle emploi pendant leur formation. Il précise les compétences de l'État et du Crefop sur l'organisation et le financement des formations pour les personnes handicapées, celles sous main de justice et les Français à l'étranger.

**+ D'INFOS**  
www.droit-de-la-formation.fr



**DOMINIQUE SCHWACH**  
est nommé directeur régional de l'Afpa "Grand-Est"  
Il prépare, avec une équipe projet, l'organisation et la fusion de la future région Afpa recouvrant l'Alsace, la Lorraine et Champagne-Ardenne. Elle sera la première région Afpa de France, avec 22 centres de formation, 900 salariés et plus de 20 000 stagiaires.

## 43 grands groupes mobilisés LANCEMENT DE LA FONDATION INNOVATIONS POUR L'APPRENTISSAGE



Lancement de la Fondation innovations pour les apprentissages, le 29 avril au ministère du Travail.

**Le ministère du Travail et la Fondation agir contre l'exclusion (Face) lancent la Fondation innovations pour l'apprentissage (Fipa), pour promouvoir "une culture globale de l'alternance".**

43 grandes entreprises se sont penchées, le 29 avril, sur le berceau de la Fipa, en présence de François Rebsamen et de Gérard Mestrallet, le président de Face. Dassault, Carrefour, Airbus, Sanofi, Ubisoft, Engie (ex-GDF-Suez), Suez Environnement, Vinci, Casino ou la SNCF, notamment, se sont vu proposer de devenir contributeurs de cette nouvelle fondation qui ambitionne de promouvoir les "leviers de performance économique et d'inclusion sociale". "Cette fondation ne doit pas devenir un énième lieu

de rapport, ni un cénacle d'experts, mais un espace de rencontre, d'échanges de pratiques, de confrontation d'orientations et de retours d'expériences", a souligné Gérard Mestrallet. Les adhérents peuvent s'impliquer soit en tant que "grand partenaire de la Fondation" (82 000 euros par an) avec droit de participation à l'ensemble de la stratégie de la Fipa, ou de "partenaire thématique" (40 000 euros par an) sur l'un des quatre champs d'actions transverses - apprentissage, professionnalisation, insertion, orientation - ou, enfin, de "partenaire socialement engagé" (20 000 euros par an), permettant d'associer l'entreprise aux actions de la Fondation et d'afficher son logo.

**+ D'INFOS**  
www.fondationface.org



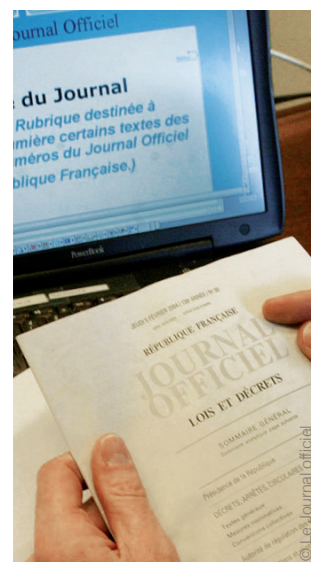
## Compte personnel de formation DÉLIVRER L'INFORMATION SUR LES SESSIONS DE FORMATION

Sylvette Belmont,  
directrice du GIP Espace  
compétences Paca,  
ici lors de la dernière  
Université d'hiver de la  
formation professionnelle



La commission "qualité, développement des compétences et des qualifications" du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) s'est réunie le 5 mai avec à l'ordre du jour les modalités d'identification des formations éligibles au compte personnel de formation. Si le site [Moncompteformation.gouv.fr](http://Moncompteformation.gouv.fr) permet d'accéder aux certifications éligibles, les usagers finaux n'ont pas accès aux sessions de formation qui pourront conduire à ces certifications. "Ils ont besoin de savoir quand et où peut se dérouler une session de formation à laquelle ils souhaitent s'inscrire. Le site du Réseau des Carif-Oref [[Interariforef.org](http://Interariforef.org)] propose ce type d'information", a souligné Sylvette Belmont, directrice du GIP Espace compétences Paca.

**+ D'INFOS**  
[www.cnefop.gouv.fr](http://www.cnefop.gouv.fr)



## Taxe d'apprentissage L'HABILITATION POUR LA COLLECTE

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 mai fixe la composition du dossier de demande d'habilitation des organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage, les Octa, qui doit être déposé à la DGEFP, ou auprès de la préfecture de région pour les organismes régionaux.

**+ D'INFOS** <http://legifrance.gouv.fr>

## À venir

### LA CERTIFICATION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

5 juin à Neuilly-sur-Seine (92)  
Débat organisé par Défi métiers,  
le Carif-Oref d'Île-de-France.  
La loi du 5 mars 2014 sur la formation  
professionnelle "requestionne"  
la notion de certification.  
Que recouvre-t-elle ? Qui officialise les  
certifications ? Comment les repérer  
et les connaître ?  
[www.defi-metiers.fr](http://www.defi-metiers.fr)

### ASSISES NATIONALES DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION

8 juin à Paris  
Co-organisées par Centre Inffo et  
le Réseau des Carif-Oref (RCO). L'accès à  
l'information sur la formation demeure  
la question centrale pour toute personne  
ayant un projet de transformation de  
sa situation professionnelle. Pourtant,  
il reste difficile, du fait de l'évolution  
fréquente des dispositifs, mais aussi  
de cloisonnements. Comment  
les professionnels de l'information  
peuvent-ils adapter leurs pratiques et  
leurs outils pour répondre aux nouvelles  
attentes des publics ?  
[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

55 %

des anciens apprentis  
bénéficient d'un CDI, sept mois  
après la fin de leur formation

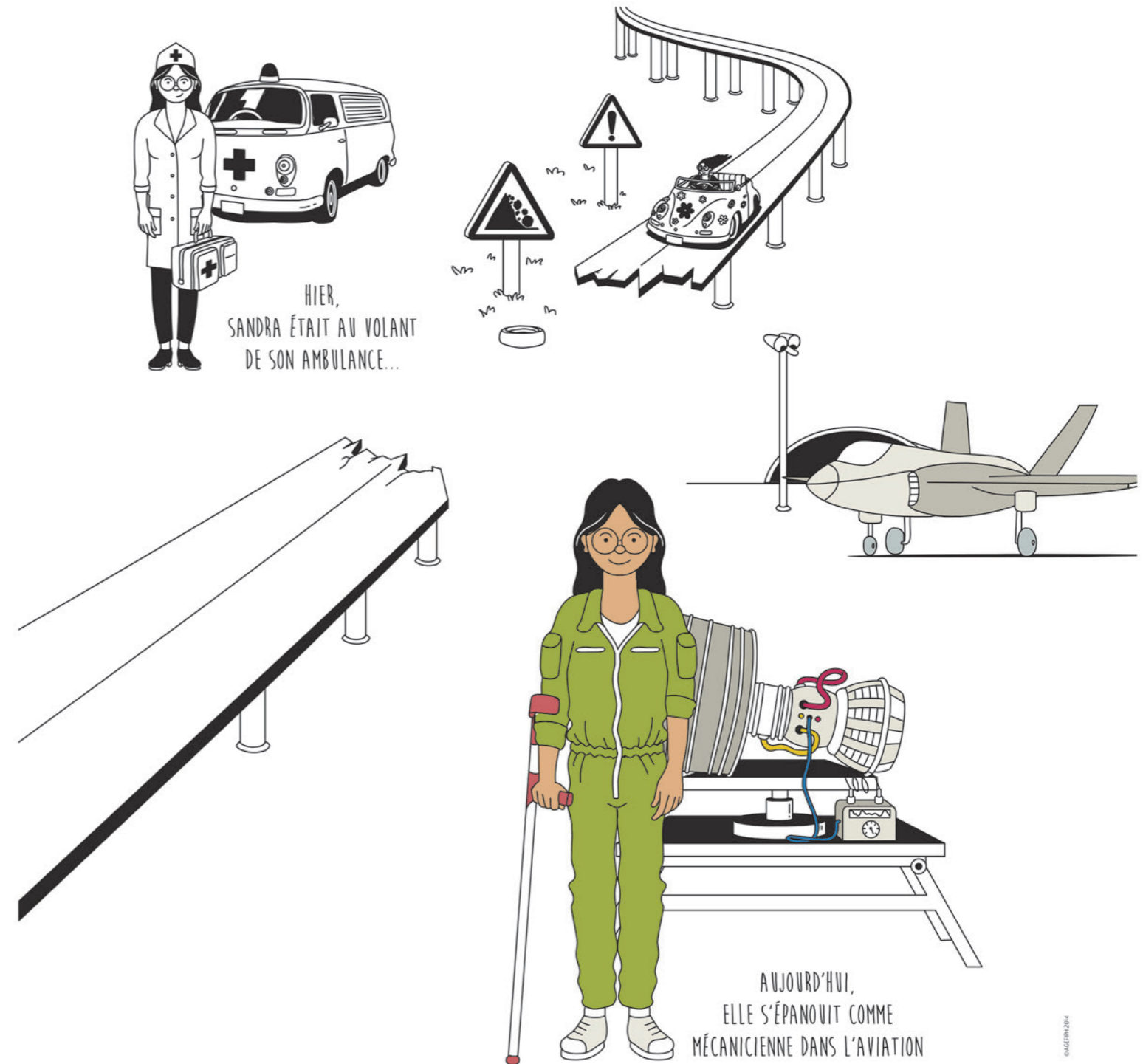
(note d'information de la Direction  
de l'évaluation, de la prospective,  
et de la performance)

## OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

Réservez dès maintenant  
votre espace publicitaire dans  
**INFFO FORMATION**

Contact : INGRID DUBOCQ  
Responsable Régie Publicitaire  
Tél. : 01 40 09 68 47  
E-mail : [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr)

## AVEC LES DISPOSITIFS DE L'AGEFIPH HANDICAP & EMPLOI, C'EST NORMAL ET C'EST POSSIBLE !

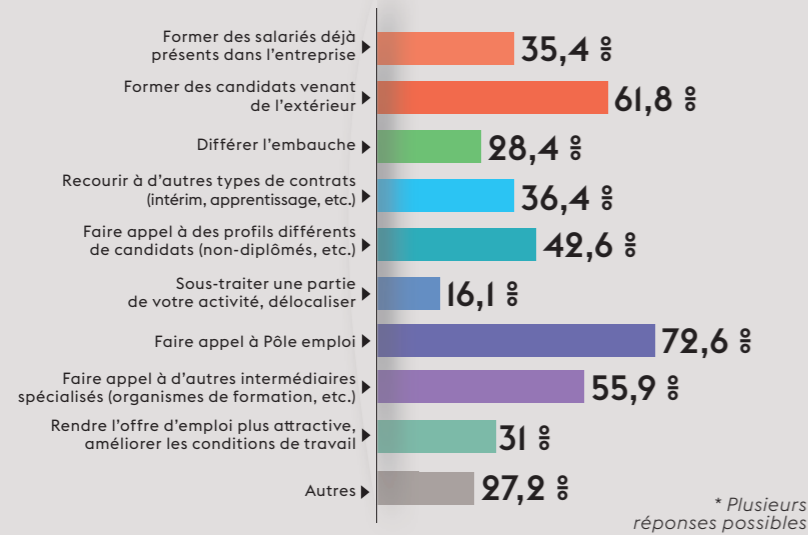




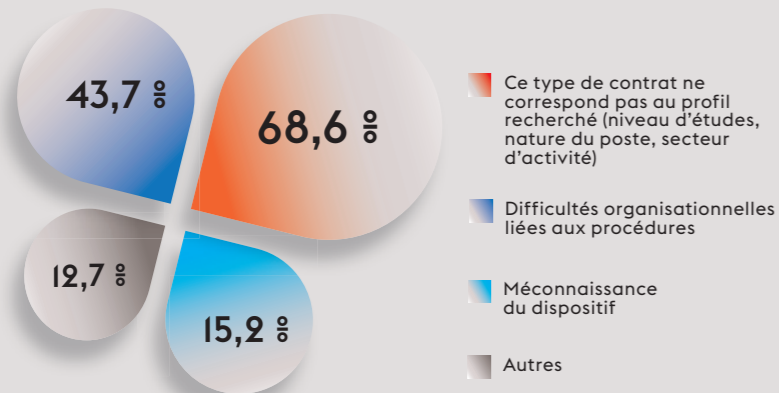
# L'ENQUÊTE "BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE" 2015

Pôle emploi vient de publier les résultats de la vague 2015 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO). 1 586 000 employeurs (hors administrations de l'État et entreprises publiques) ont été interrogés cette année.

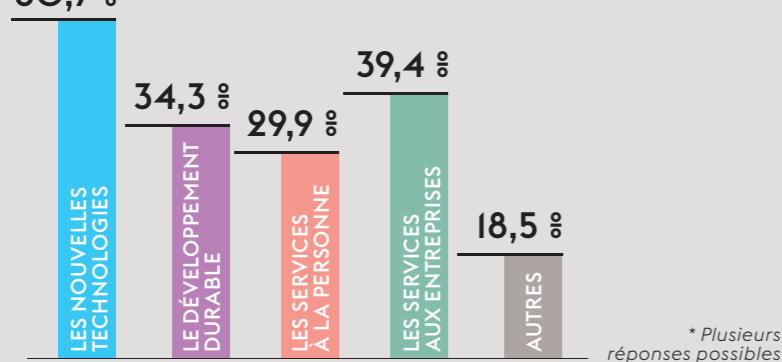
## LES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES EMPLOYEURS\* POUR RÉSOUDRE LEURS DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE



## POURQUOI NE PAS RECOURIR À L'ALTERNANCE ?\*



## LES BESOINS ACCRUS EN COMPÉTENCES\*



20,7 %

DES ENTREPRISES ENVISAGENT DE RECRUTER EN 2015



64 %

DES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN FRANCE CONCERNENT LES SERVICES



32,4 %

DES PROJETS DE RECRUTEMENT SONT JUGÉS DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS



# Forco ANNÉE ZÉRO

C'est un nouveau départ qui s'amorce pour l'Opca du commerce et de la distribution, le Forco, quatre mois après le licenciement de son délégué général par le conseil d'administration, qui déplorait 42 millions d'euros de déficit prévisionnel. Un nouveau délégué général vient d'être nommé, avec une mission de réorganisation.

Benjamin d'Alguerre

### 3 RAISONS DE LIRE CET ARTICLE

Un système spécifique de collecte-redistribution

Une crise évitée

L'adaptation à la nouvelle donne de la réforme

# METTRE FIN À QUATRE MOIS DE RUMEURS

Face à un déficit prévisionnel estimé de 42 millions d'euros, le conseil d'administration de l'Opca du commerce et de la distribution votait le 6 janvier dernier le licenciement de son délégué général. Point de départ d'inquiétudes sur la pérennité de l'Opca. Étaient-elles fondées ? Réponses.

**D**urant les quatre mois qui ont séparé le licenciement du délégué général Yves Georgelin et l'arrivée, le 27 avril, de Fabien Arnaud à la tête du Forco, l'Opca du commerce et de la distribution a été la source de toutes les rumeurs.

Il se murmurait ainsi que ses branches adhérentes désertaient en masse pour se jeter dans les bras de l'interprofessionnel (Agefos-PME et Opcalia), que les employés démissionnaient à la chaîne avant l'inévitable PSE qui n'allait pas manquer de survenir (de fait, une quinzaine de salariés sur près de 300 sont partis), voire qu'au vu de l'impact de la réforme de la formation professionnelle sur la collecte des Opca, le conseil d'administration du Forco avait signé l'acte de décès de l'organisme. Autant de bruits de couloir renforcés par le mutisme qui régnait au siège parisien du Forco, depuis le mois de janvier. Et quatre mois de silence pour un Opca qui, auparavant, communiquait tous azimuts, c'est long. Et, surtout, propice aux supputations.

## Rumeurs infondées, le Forco poursuit sa route

*"Mais tout cela est faux : les branches ne souhaitent pas abandonner leur outil. Elles sont attachées à la conservation d'un Opca spécifique au secteur du commerce",* assurait Marie-Hélène Mimeau, directrice formation de Carrefour et présidente de l'Opca au nom de la Fédération du commerce de détail (FCD)<sup>1</sup>, dans un entretien accordé fin avril à *Inffo formation*, quelques jours avant la nomination officielle de Fabien Arnaud.

Pourtant, avec les conséquences de la réforme et la disparition du "0,9% plan de formation", le



Présentation des actions du Forco lors du salon Jeunes d'avenir à Paris.

manque à collecter est bien réel et s'élève à près de 100 millions d'euros par an pour un Opca qui en percevait jusqu'alors trois fois plus (317 millions en 2014).

## Un système spécifique de collecte-redistribution

Si cette diminution de la collecte est un événement pénible pour l'ensemble des Opca, elle l'est particulièrement pour le Forco, structure fragilisée par son système particulier de collecte-redistribution.

*"Cet Opca a toujours redistribué davantage vers le haut, la grande distribution, que vers les petits cotisants",* décrypte un spécialiste du dossier. En cause, notamment, la pratique couramment usitée par les grandes enseignes, celle de puiser dans les reliquats des fonds mutualisés au titre du plan de formation de l'année même de leur versement pour financer leurs programmes de formation de l'année suivante.

Un usage de consommation des fonds développé par les groupes dits "intégrés" (Carrefour, Auchan, Cora, etc.) possédant une structure formation centralisée et bien rodée, qui s'effectue au détriment des plus petites entreprises, parmi lesquelles les commerces indépendants, mais aussi les réseaux de franchisés (Leclerc, Intermarché, Super U...) où chaque magasin est considéré comme une entité autonome, adhérente à l'Opca en son nom propre et disposant de son propre plan de formation.

Si cette pratique pousse les franchisés ("non intégrés" dans la terminologie de la grande



Marie-Hélène Mimeau, présidente du Forco.



Yves Georgelin, ancien délégué général de l'Opca.

3 QUESTIONS À  
**Fabien Arnaud**, nouveau délégué général du Forco

## "À nous de convaincre nos adhérents de rester"

**Vous avez été nommé le 29 avril dernier. Quel est votre agenda immédiat ?**

La négociation de la prochaine convention d'objectifs et de moyens 2015-2017 avec la DGEFP a débuté voici deux mois et devrait aboutir fin mai. Cependant, avant de se projeter dans les trois années à venir, il va falloir passer le cap de 2015 qui constitue une année de transition pour le Forco, qui doit s'adapter à une réforme qui restructure notre métier. Avant tout, la priorité est au règlement des difficultés financières de l'Opca, au réajustement de ses comptes et à la sécurisation

de son pilotage pour le pérenniser dans l'avenir. Voilà l'agenda.

**Ne craignez-vous pas de voir des branches ou des entreprises quitter cette année le Forco pour rejoindre l'interprofessionnel ?**

Les branches et les entreprises adhérentes doivent comprendre que nous sommes en train de changer de modèle. Mais je comprends qu'à leurs yeux, la situation actuelle puisse être anxiogène. Nous devons les rassurer, même s'il est vrai que durant les mois où le Forco s'est trouvé en retrait, la compétition avec d'autres Opca s'est aggravée.

À nous de renforcer notre offre de services pour les convaincre de rester. Mais un service de qualité a un coût et il faut que nos adhérents en soient conscients. J'entends des rumeurs voulant que certains Opca tentent de démarcher certains clients en leur expliquant qu'ils ne prendront pas de frais de gestion et que leurs prestations seront gratuites... or, c'est impossible. Personne ne peut proposer un modèle qui consiste à vendre à perte.

**La possibilité d'un "plan de redressement" du Forco a été évoquée...**

Ce n'est pas à l'ordre du jour.

## REPÈRES

### FORCO : QUELLE GOUVERNANCE ?

Composé de 20 membres, le conseil d'administration du Forco (comme de tout autre Opca) rassemble organisations syndicales de salariés et d'employeurs. Si, côté salariés, les cinq centrales représentatives se partagent les sièges, le collège patronal se compose de sept organisations : la Fédération du commerce de détail (grande distribution), le Conseil du commerce de France (CDCF), l'Union du grand commerce de centre ville (UCV), la Fédération des enseignes de l'habillement (FEH), l'Union professionnelle des entreprises de vente à distance (Upecad), l'Union de la bijouterie et de l'horlogerie (UBH), et les fédérations du Commerce non alimentaire (CDNA) rassemblées au sein d'un "groupe des IO".



1. La plus puissante des fédérations patronales adhérentes, qui rassemble les enseignes de la grande distribution et pèse à elle seule près des deux tiers de la collecte du Forco.

## DES ENTREPRISES INCITÉES À CHANGER D'OPCA UN COURRIER D'AGEFOS-PME, LA RÉPONSE DU FORCO

Afin de répondre à vos besoins de financement en 2015, nous vous informons qu'AGEFOS PME continue à garantir des prises en charge des formations à ce titre comme les années précédentes. Aussi pour vous permettre de bénéficier de notre garantie de financement, nous vous proposons de renouveler votre adhésion ou d'adhérer volontairement à AGEFOS PME, comme vous le permet la réglementation (article R.6332-47 du Code du Travail).

Monsieur le Président,  
Madame la vice-Présidente,

Le Conseil d'administration du FORCO a eu connaissance d'une lettre circulaire par laquelle vos services communiquent aux entreprises relevant de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire des informations inexactes concernant le FORCO, dans le but de les inciter à adhérer à l'AGEFOS PME.

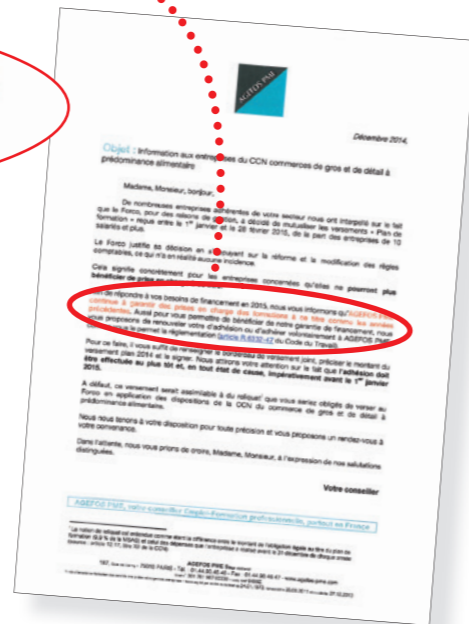
Dans le contexte de réforme que vous connaissez, des actions visant à la déstabilisation d'un autre organisme paritaire sont inadmissibles.



●●● distribution) à grincer des dents face à ce qu'ils jugent être une surconsommation des fonds mutualisés par les "grands", elle a surtout pour conséquence de laisser chaque année les caisses du Forco exsangues, voire en déficit, puisque par convention, celui-ci ne peut prélever annuellement plus qu'environ 8 % des sommes collectées au titre de ses frais de gestion. Pas de quoi anticiper les coups durs.

### La question des "relais-groupe"

À cet usage tout particulier des fonds mutualisés, s'ajoutait jusqu'en 2010, récemment donc, l'habitude – juridiquement très floue – des grandes enseignes de facturer au Forco leurs



"relais-groupe", ces frais administratifs liés à la formation, normalement à leur charge. Soit une note annuelle de 1,5 million d'euros, réglée par l'Opca. Il a fallu le rapport d'un commissaire aux comptes sur les dangers que ces pratiques faisaient peser sur le Forco pour que le conseil d'administration s'en émeuve et ordonne, l'année suivante, l'arrêt de ces "relais-groupe", mettant ainsi fin à des pratiques "historiques" comme dans le Nord-Pas-de-Calais où les enseignes locales (Auchan, Kiabi, Decathlon, Castorama, La Redoute...) avaient monté leur propre structure de gestion des fonds de la formation (Cogeform) directement placée sous la gouvernance du Medef local, mais habituée à confier au Forco toute une palette de services administratifs à coût zéro.

"En 2012, nous avons intégré Cogeform pour donner naissance à la délégation Forco Nord-Pas-de-Calais - Picardie, se souvient Yves Georgelin, alors à la tête de l'Opca. Mais, pour aboutir à l'harmonisation définitive des processus et pratiques de gestion, la transition se devait d'être progressive..."

### 2011-2014 : la modernisation à marche forcée

Transition, justement. C'est en 2011, suite à la convention d'objectifs et de moyens triennale signée avec la DGEFP, que le Forco, alors vieillissant, se donne trois ans pour se moderniser et relever son niveau de collecte. Le délégué général de



Lors du salon Travail avenir formation, à Montpellier.



Les branches sont attachées à la conservation d'un Opca spécifique au secteur du commerce"

Marie-Hélène Mimeau

directrice formation de Carrefour et présidente du Forco



Une Journée de l'alternance chez Carrefour.

l'époque, Régis Bacci, fera les frais de cette nouvelle feuille de route.

Remplacé trois ans après sa nomination, il est remplacé par Yves Georgelin, venu de la direction francilienne d'Agefos-PME : "J'ai découvert un Forco archaïque qui fonctionnait comme une administration dépassée et centralisatrice à outrance. Une DSI [direction des systèmes d'information] aux abois, un management général en difficulté, une gestion financière floue, des compétences métiers insuffisantes, presque aucun service en ligne !"

Débuta alors l'épreuve de modernisation pour l'Opca. Parfois "à la hussarde", quitte à provoquer la grogne sociale. "Son arrivée s'est traduite par une série de licenciements, sans ménagement", témoigne ainsi un représentant du personnel. Cette modernisation à marche forcée – doublée d'une forte personnalisation de la fonction, qui a enthousiasmé ou irrité en interne – l'intéressé l'assume : "En trois ans, le Forco est devenu l'Opca le plus performant sur le plan digital en matière de services en ligne, avec 50 % des adhérents et 2 000 organismes de formation connectés", explique-t-il. Toutefois, si ce passage à un "Opca 2.0" a été salué par la DGEFP et l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), le plafonnement non négociable des frais de gestion a obligé le Forco à creuser son déficit. "Faute de pouvoir disposer de davantage de trésorerie, nous nous sommes modernisés à crédit", confesse Yves Georgelin.

### À la confluence de deux réformes

Tout cela n'aurait cependant peut-être pas précipité la décision des administrateurs de se séparer en urgence de leur délégué général si le Forco ne s'était pas retrouvé, durant ce laps de temps, à la confluence de deux réformes de la formation. Celle de novembre 2009 (appliquée en 2011-2012) instaurait une nouvelle section du plan de formation pour les entreprises de 10 à 49 salariés (avec interdiction de remonter ces fonds vers la section supérieure concernant les entreprises de 50 salariés et plus).

Puis la réforme de mars 2014 a sensiblement réduit le montant de la collecte. Les fonds mutualisés des "10 à 49" étant désormais devenus hermétiques aux plus de 50 et les habitudes de consommation des reliquats par les groupes "intégrés" n'ayant pas changé, l'Opca se préparait à entamer l'année avec un creux dans la caisse de 31,4 millions sur la section des "50 et +"<sup>2</sup>.

Quant à la proposition d'assurer de façon transitoire les arrières financiers de l'Opca en proposant aux grandes enseignes d'accorder une contribution supplémentaire, elle a été rejetée par celles-ci, suscitant la révolte de 1 500 franchisés Super U qui – alertés sur la crise de liquidités du Forco par un document diffusé par Agefos-PME (voir page 14) – choisirent de verser leur contribution au plan à l'interprofessionnel, accentuant le malaise. ●●●



<sup>2</sup>. Une première estimation portait la note à 42 millions (Le Quotidien de la formation du 27 février 2015). Les chiffres ont été consolidés depuis.





La première "Agora RH" nationale du Forco consacrée à la réforme.



*Nous ferons tout pour préserver l'emploi"*

Témoignage d'un administrateur

●●● **Aucun plan de sauvegarde de l'emploi à l'agenda**

"Au regard de la situation historique de l'Opca et afin de faire passer les futures contributions de redressement définitif financier, il fallait un bouc émissaire, et ce fut moi", estime Yves Georgelin. Le 6 janvier, le conseil d'administration du Forco choisissait à la quasi-unanimité (moins la CFE-CGC) de licencier le délégué général et de lancer un plan de redressement de l'Opca en laissant sa présidente en assurer la direction.

Si aucun PSE n'est prévu à l'agenda, le Forco ne va pas moins devoir se serrer la ceinture, notamment en rognant sur les CDD et les intérimaires qui venaient renforcer les effectifs au moment de la collecte. "J'en suis malade, mais nous n'avons pas le choix. En attendant, nous ferons tout pour préserver l'emploi", témoigne un administrateur syndiqué.

Quant aux quelques branches qui pourraient être tentées d'abandonner le navire, tout est fait pour les retenir. "Je ne peux pas les empêcher d'hésiter et de regarder ce qui se passe ailleurs, indique Marie-Hélène Mimeau. Mais aucune des branches qui, par le passé, a bénéficié des fonds du Forco au-delà de sa collecte (au titre du plan) ne peut partir en laissant une « ardoise », et faire ainsi peser la responsabilité du redressement de l'Opca sur les branches restantes."

Pour l'heure, cependant, c'est vers la sienne, la FCD – celle de ces grandes enseignes qui avaient



initialement refusé, en 2014, de convenir d'une contribution supplémentaire – que les regards se tournent. "Il faudra bien qu'elles y consentent", assure la directrice formation de Carrefour. Au cours des mois passés, les négociations ont été serrées avec les grands groupes pour les convaincre de verser ce pot dans l'intérêt général.

Et demain? "Les adhérents de la FCD ont décidé de s'investir. La situation pourrait se débloquer courant mai", estime un proche du dossier, alors que la convention d'objectifs et de moyens 2015-2017 est proche d'être signée.

Les grandes enseignes vont-elles pour autant abandonner les habitudes qui ont conduit l'Opca là où il est? L'avenir le dira. ●

Les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications P. 17

Le marketing de sa propre formation P. 18

Devenir directeur de CFA, mode d'emploi P. 19



**Nicolas Deguerry**  
journaliste à Centre Inffo

EXPERTISE

Indispensables au succès de la réforme

**LES OBSERVATOIRES PROSPECTIFS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS**



**1 UNE CONSTRUCTION PROGRESSIVE**

Depuis l'accord national interprofessionnel du 5 décembre 2003, renforcé par l'Ani du 5 octobre 2009, les branches sont invitées à mettre en place des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ). Il s'agit, premièrement, de contribuer à une meilleure information et orientation des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi ; ensuite, de déterminer les modalités de l'examen périodique de l'évolution quantitative et qualitative des secteurs d'activité, de l'emploi, des métiers et des qualifications par les CPNE (commissions paritaires). D'abord développés en toute discrétion, les OPMQ ont fait l'objet d'un recensement par le Céreq en 2010, qui a comptabilisé quelque 126 observatoires conventionnels à partir de l'examen de 250 accords de branche. ●

**2 UNE MONTÉE EN PUISSANCE PRÉVISIBLE**

Centrés sur l'employabilité, les dispositifs créés par la loi du 5 mars 2014 n'ont fait que renforcer ce besoin de disposer de données fiables et pertinentes : pas de conseil en évolution professionnelle ni de compte personnel de formation sans un portrait précis et actualisé des métiers et des qualifications. Lors d'une journée d'actualité organisée par Centre Inffo le 11 mars dernier, Catherine Beudon, responsable social emploi-formation à l'Union des industries chimiques (UIC), insistait sur l'importance des travaux de l'observatoire de branche pour le repérage des métiers prioritaires, des compétences requises et des certifications nécessaires. Maryline Gesbert, responsable du service Observatoire-études de Centre Inffo, souligne l'importance des travaux des OPMQ pour accompagner les entreprises dans la réalisation de leurs nouvelles obligations sociales. ●

**3 UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE AVEC LE COPANEF**

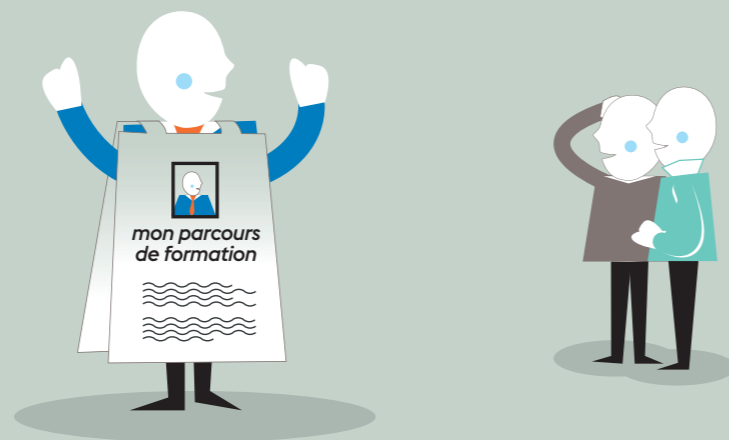
Les informations recueillies par les OPMQ ne sont utiles que si elles sont diffusées à bon escient aux chefs d'entreprise, aux salariés, aux représentants du personnel, aux organismes compétents du secteur, aux Opca et aux Opacif ; mais aussi au Copanef (Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation), qui en assure la diffusion auprès des CPNE et des Coparef (Comités paritaires régionaux). Surtout, le Copanef est amené à favoriser la capitalisation des méthodes et des outils et une meilleure prise en compte de la dimension intersectorielle et interprofessionnelle ; il s'assurera aussi qu'un socle commun d'informations entre les différents observatoires puisse être défini et rendu accessible à un large public. Un annuaire des observatoires de branche est accessible sur [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr). ●



**Hinde Abdelkahhar**  
journaliste à Centre Inffo

## SAVOIR-AGIR

### Proactivité LE MARKETING DE SA PROPRE FORMATION



**L'ENGAGEMENT D'UN SALARIÉ DANS UN PROCESSUS DE FORMATION INCLUS LA MISE EN VALEUR DES NOUVELLES COMPÉTENCES ACQUISES. ON PARLE ALORS DE "MARKETING PERSONNEL". UNE DÉMARCHE PRIMORDIALE, À LA FOIS EN TERMES DE VALORISATION DE SON PARCOURS ET DE PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION.**

Comment adopter la bonne stratégie afin de trouver ou de retrouver un poste adapté à son profil au sein de son entreprise ? "Il faut savoir mettre en valeur sa formation d'un point de vue quantitatif et qualitatif", indique Myriam Keita-Brunet, coach et dirigeante de Training Angel, spécialisé dans le conseil en ressources humaines. Elle préconise dans un premier temps de savoir s'autoévaluer afin de cerner la quantité des nouvelles compétences et leurs valeurs ajoutées. Cela mis à plat, Myriam Keita-Brunet conseille de ne pas perdre de vue les objectifs de son entreprise et de démontrer à

sa hiérarchie le "bon retour sur investissement" à venir. Pour cela, la proactivité est de mise en sollicitant un rendez-vous avec son responsable à son retour de formation : "Il est important pour le salarié de garder le lien avec son supérieur hiérarchique, et de savoir expliquer ce qu'il a réussi et comment il compte le mettre en application." La qualité de ces échanges dépend de la transparence et de la sincérité du collaborateur. À ce titre il y a, selon Myriam Keita-Brunet, une responsabilité partagée : "Il faut engager cette action de promotion en faisant savoir ce à quoi on aspire auprès de sa hiérarchie qui, en retour, est tenue d'apporter des réponses claires quant à la faisabilité de la demande." Pour Catherine Sorzana, directrice de Medias Coaching Communication, le salarié doit aussi avoir pour objectif une communication claire de ses souhaits : "L'important, pour bien se vendre, c'est de pouvoir parler de soi sans gêne, sans fausse pudeur. De pouvoir se situer, d'être honnête et de donner l'impression qu'on a sincèrement

envie d'intégrer le service concerné." Le marketing personnel permet de mettre en valeur sa personnalité et de se démarquer. Vous n'êtes plus exclusivement dans la recherche, mais dans la proposition de vos talents. ●

#### UTILISER UN FIL CONDUCTEUR

Selon Bruno Charlie, auteur de *Développez votre marketing personnel*, aux éditions Eyrolles, "il est intéressant de comprendre sa trajectoire, de percevoir ses motivations et de dégager une suite logique dans son parcours". L'exercice consiste à écrire ce qui va permettre de "faire ressortir la cohérence personnelle, les motivations et les aspirations professionnelles de manière simple et directe". Cet exercice est un bon moyen de préparer son entretien avec sa hiérarchie.



**Christelle Destombes**  
journaliste à Centre Inffo

## LÉGISLATION

### Centres de formation d'apprentis DEVENIR DIRECTEUR DE CFA, MODE D'EMPLOI



**A LORS QUE LA RÉFORME QUESTIONNE LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE, ELLE IMPACTE MOINS LES ÉTABLISSEMENTS, MÊME SI DE NOUVELLES MISSIONS LEUR SONT CONFIAES. LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR DE CFA SONT RÉGLEMENTÉES.**

L'apprentissage est perçu comme une voie d'insertion dans l'emploi, selon un sondage Ipsos réalisé pour le Medef auprès de 601 entreprises et révélé le 14 avril dernier. Restent des difficultés, notamment pour articuler les besoins des entreprises sur le territoire et les centres de formation où l'apprenti acquiert des compétences professionnelles. Les organismes gestionnaires de CFA sont des organismes privés (associations, entreprises, etc.), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie et des organismes publics (lycées, universités, etc.). Chaque centre est placé sous l'autorité d'un directeur, recruté par l'organisme gestionnaire.

Les conditions d'accès aux fonctions de directeur de CFA sont réglementées en vertu de l'article L. 6233-3 du Code du travail, qui indique que le directeur d'un CFA doit "être titulaire d'un diplôme ou titre au moins équivalent à un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur général ou technologique" et avoir accompli pendant cinq ans des fonctions d'enseignement dans un établissement public ou privé, ou dans un CFA à raison d'au moins 200 heures par an. Si l'intéressé a un diplôme de second cycle de l'enseignement supérieur et justifie de cinq années d'activité professionnelle, il peut être dispensé de cette obligation.

De même, sur demande du président de l'organisme gestionnaire, le recteur d'académie peut autoriser, à titre exceptionnel, la nomination comme directeur d'un titulaire d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat si l'intéressé a enseigné pendant au moins cinq ans. "Ce n'est pas dans le corps professoral qu'émerge le corps des directeurs de CFA", précise cependant Jean-Philippe Leroy, directeur du CFA IGS, qui forme 2 500 apprentis par an dans quatre centres. "Même si beaucoup ont donné des cours dans leur carrière, car ils ont dans les gènes un goût pour l'enseignement, cette filiation n'est pas systématique." ●

#### NOUVELLES MISSIONS

La loi renforce la mission des CFA (art. L. 6231-1 du Code du travail). Ils doivent :

- développer la cohérence entre la formation dispensée en leur sein et celle dispensée au sein de l'entreprise ;
- développer l'aptitude des apprentis à poursuivre des études ;
- assister les apprentis dans la recherche d'employeur ;
- les accompagner pour résoudre des difficultés sociales et matérielles ;
- favoriser la mixité au sein de leurs établissements ;
- et la mobilité internationale des apprentis.

LE + Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

### Session de formation ORIENTER LES CANDIDATS À LA VAE VERS LE BON FINANCEMENT

Pour les particuliers, le financement reste le nerf de la guerre pour prendre la décision de faire une validation des acquis de l'expérience (VAE), d'autant que plusieurs cofinancements sont souvent possibles, voire nécessaires au projet. Où chercher ces financements, qui solliciter entre l'employeur, Pôle emploi, le Fongecif ou l'Opacif, la Région... ? Quelles caractéristiques pour les salariés, les agents publics et les non-salariés ?

Pour répondre à ces questions, Centre Inffo organise le 1<sup>er</sup> juin prochain une session de formation qui s'adresse à tout acteur de la formation ayant à renseigner des personnes sur leurs possibilités de valider les acquis de leur expérience : responsables de formation en entreprise, organismes de formation, praticiens de bilan de compétences, informateurs, conseillers VAE. ●

+ D'INFOS  
formation@centre-inffo.fr



### Visites d'études en France POUR LES PROFESSIONNELS EUROPÉENS DE L'ORIENTATION

Dans le cadre de visites cofinancées par la Commission européenne, et organisées par le réseau Euroguidance, Centre Inffo et l'Onisep co-organisent chaque année une ou deux visites d'études pour des professionnels de l'orientation tout au long de la vie. Ils viennent des différents pays membres de l'Union européenne pour confronter leurs pratiques avec celles de leurs homologues. La prochaine visite, organisée du 8 au 12 juin, leur fera découvrir le système français (dont le dispositif anti-décrochage et la VAE). Ils apprécieront la diversité de l'offre de service d'orientation existante en visitant des lieux d'accueil du grand public (CIO, université, Pôle emploi, Opacif, Cité des métiers...). Une activité menée par la mission Europe-International de Centre Inffo. ●

+ D'INFOS  
www.europe-et-formation.eu/study-visit-paris-2015-june-8th#french



### Téléchargeable gratuitement UNE CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES D'AIO

Comment savoir rapidement quel type de structure d'accueil-information-orientation est la plus adaptée pour renseigner des actifs dans l'emploi ou des jeunes sortis du système scolaire, celle qui a pour vocation première d'aider à trouver ou retrouver un emploi, ou plutôt d'informer sur l'offre et les dispositifs de formation par exemple ? La mission Régions de Centre Inffo vient d'actualiser la carte de ces structures par public accueilli. ●

+ D'INFOS  
www.regions-et-formation.fr/  
IMG/pdf/15-O4-structure\_aio.pdf



### Centre Inffo partenaire LA BIENNALE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Partenaire de la prochaine Biennale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles qui se déroulera du 30 juin au 3 juillet sur le thème "Coopérer" (Cnam, Paris), Centre Inffo organise le 1<sup>er</sup> juillet un colloque professionnel. Il sera consacré à la coopération mise en œuvre autour du portail national Orientation pour tous. Financé par l'État, les partenaires sociaux et les Régions, ce dernier réunit les contributions de 33 branches, des trois fonctions publiques, de ministères, de grands opérateurs nationaux et régionaux. Près de 2 900 fiches métiers, 500 vidéos sont à la disposition du grand public, ainsi que 200 000 actions de formation initiale et continue. ●



+ D'INFOS  
www.labiennale.cnam.fr



## MATINÉE D'ACTUALITÉ



### L'ACHAT DE FORMATION PAR LES ENTREPRISES PRIVÉES ET PUBLIQUES : TENDANCES 2015

MARDI 9 JUIN  
de 9 heures à 13 heures

MGEN - 3, square Max-Hymans - 75015 Paris

- ▶ Comme chaque année, Centre Inffo a lancé une enquête en direction des entreprises pour connaître leurs options d'achat de formation en 2015. Quelles seront les tendances, dans une période marquée par l'appropriation de la réforme par les acheteurs et les prestataires de formation ?
- ▶ Quelles conséquences entraîne la disparition du Dif et la création du compte personnel de formation ? Quels changements dans les circuits de financement ?
- ▶ La nouvelle contribution de 1 %, prévue à partir de l'année prochaine, est-elle déjà anticipée par les entreprises et les Opca ? A-t-elle déjà un impact sur l'achat de formation ?
- ▶ Quelles sont les priorités d'achat à court et moyen termes des entreprises et des Opca ?
- ▶ Quelle professionnalisation, pour les organismes de formation ?

Venez débattre de ces questions avec des experts, des représentants d'entreprises, d'organismes de formation, de cabinets conseil et d'Opca.

Centre Inffo  
Partenaire de votre professionnalisation

#### INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT

SERVICE COMMERCIAL  
Tél. : 01 55 93 91 82/83 • Fax : 01 55 93 17 28  
E-mail : contact.formation@centre-inffo.fr

boutique.centre-inffo.fr



+ D'INFOS  
www.centre-inffo.fr/IMG/pdf/  
ja\_O9062015.pdf



## Bretagne et Rhône-Alpes EXPÉRIMENTATRICES DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

Les Régions Bretagne et Rhône-Alpes sont venues témoigner de leur volonté commune de mobiliser l'ensemble des acteurs devant la commission Parcours professionnels du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop), le 28 avril dernier.

Le SPRO rhôn-alpin existe depuis plus de dix ans, via le Pôle Rhône-Alpes de l'orientation (Prao) qui a réussi à faire travailler de concert l'ensemble de ses partenaires, des

services de l'Éducation nationale aux associations locales. En matière de conseil en évolution professionnelle (CEP), c'est avec les délégations régionales des opérateurs nationaux (Pôle emploi, Apec, Cap emploi, Missions locales, Opacif) que la Région a décidé de travailler dans un premier temps. En Bretagne, par exemple, les chambres consulaires ont été impliquées, en particulier pour le conseil spécialisé en création-reprise d'entreprise. À présent, Rhône-Alpes est appelée à fusionner avec l'Auvergne. Chantal Bunel-Delarche, directrice de la formation continue, explique que sa Région



Annonce dans l'espace urbain des prochaines Rencontres de l'orientation organisées par le Prao, le 4 juin prochain.

avait encore peu travaillé à la mise en place d'une "plateforme dématérialisée" alors que la Région Auvergne dispose déjà d'un tel outil. ●



[www.rhonealpes-orientation.org](http://www.rhonealpes-orientation.org)

## Marine marchande L'ACCORD FORMATION EST SIGNÉ



Éric Banel, délégué général d'Armateurs de France.

Un accord sur la formation a été conclu le 17 avril dans la branche des personnels navigants de la marine marchande. La CFDT, FO et la CFTC ont signé, non pas la CGT ni la CFE-CGC, qui ont jugé que le texte transposait la loi du 5 mars 2014 sans autre avancée. Armateurs de France a proposé de faire évoluer ces dispositions au travers des discussions en commission paritaire, après une étude de la charge de travail à bord des navires. ●



[www.armateursdefrance.org](http://www.armateursdefrance.org)

## Centres d'information et d'orientation LE SGEN-CFDT REDOUTE DES FERMETURES ANTICIPÉES

Dans une lettre ouverte adressée le 27 avril à la ministre de l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT s'est inquiété de la possible fermeture de centres d'information et d'orientation (CIO).



Frédéric Sève, secrétaire général du Syndicat général de l'Éducation nationale.

Les Conseils généraux financiers quelque 230 centres à la rentrée 2014. Certains ont annoncé leur retrait. L'État devrait reprendre une soixantaine de centres, mais n'a pas à ce jour alloué de budget,

cause de l'inquiétude exprimée par le Syndicat général de l'Éducation nationale. En réponse, Jean-Pierre Bellier, en charge de l'animation du groupe de travail sur cette question au ministère, a indiqué que ce n'est pas au moment où se met en place "une politique ministérielle très volontariste sur l'ensemble du champ de l'orientation - création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale, mise en œuvre du service public régional de l'orientation, généralisation du parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel (PIODMEP), droit au retour en formation initiale, etc. - que l'État va brader les CIO". ●

[www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

## Uniformation et Centre Inffo LA VISIBILITÉ DES MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE INSCRITE DANS UN ACCORD



Nadine Goret, présidente d'Uniformation, et Julien Nizri, directeur de Centre Inffo, signent l'accord-cadre.

Uniformation, Opcv de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale, a signé le 5 mai avec Centre Inffo un accord-cadre de partenariat.

L'objectif : mutualiser leurs données pour mieux communiquer sur les métiers et les certifications relevant du champ d'Uniformation. L'Opcv mettra à disposition des fiches, des vidéos, des données quantitatives et qualitatives sur ses métiers afin que ces informations soient diffusées sur Orientation-pour-tous.fr. Absente jusque-là, l'économie sociale fait ainsi son entrée sur ce portail partenarial. D'ailleurs, l'Opcv participera au comité éditorial de ce dernier. Pour sa part, Centre Inffo mettra notamment à disposition d'Uniformation sa veille juridique sur l'activité conventionnelle. ●



[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

## Fonction publique territoriale HAUSSE DES CONTRATS AIDÉS

68 200 contrats aidés ont été signés en 2013 dans la fonction publique territoriale, soit une augmentation de 53 % par rapport au 31 décembre 2012. Des chiffres de la Dares compilés dans une synthèse de l'étude "État des lieux des contrats aidés au 31 décembre 2013", publiée le 17 avril. ●



[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

## Agence nationale de lutte contre l'illettrisme UN ANNUAIRE DES ORGANISMES DE FORMATION SPÉCIALISÉS

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI.



L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme lance un annuaire en ligne recensant près de 300 organismes de formation intervenant en entreprise dans le domaine de l'illettrisme.

Technique utilisée : un questionnaire, relayé largement au niveau national au travers de différentes institutions.

Il concerne l'expérience de l'organisme, l'analyse des besoins des entreprises, le déroulement de la formation et les partenariats tissés avec l'organisme. Tous ceux estimant relever de ce champ ont pu apporter leur contribution et se voir intégrés dans la base de données. "Nous n'opérons aucun contrôle ni sélection. Les données collectées relèvent de la responsabilité éditoriale de l'organisme de formation", explique Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI.

En ce qui concerne les profils des organismes, 237 déclarent utiliser le référentiel des compétences-clés en situation professionnelle (RCCSP) et 77 % sont détenteurs d'un label ou d'une certification (Iso 9001, OPQF...). La majorité des organismes de formation construisent des parcours individualisés et plus de 65 % sont des structures embauchant moins de cinq formateurs. ●



[www.anlci.gouv.fr/Annuaire-des-organismes-de-formation](http://www.anlci.gouv.fr/Annuaire-des-organismes-de-formation)

## Safran

## UN ACCORD FORMATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Le groupe Safran a annoncé le 5 mai la signature un accord-cadre sur le développement des compétences avec le syndicat européen IndustriAll, à l'échelle du périmètre du comité d'entreprise européen, qui concerne 48 000 salariés.



Le groupe Safran (aéronautique, astronautique, défense) a été créé en 2005 lors de la fusion entre la Snecma et Sagem.

**L'accord porte sur trois axes principaux : l'anticipation de l'évolution des métiers, la sécurisation des parcours professionnels et l'incitation et l'accompagnement à la mobilité professionnelle.**

Il prévoit la généralisation des entretiens de développement à chaque salarié pour faire le point sur ses compétences, identifier ses possibilités d'évolution mais aussi ses besoins en formation. Cette mesure se déploiera dans tous les pays où le groupe est implanté. L'accord cite au rang des bonnes pratiques l'entretien

de deuxième partie de carrière, qui a lieu tous les cinq ans en France, pour maintenir les compétences des salariés de plus de 45 ans. Il prévoit de sensibiliser les salariés, mais aussi de former si nécessaire les responsables ressources humaines et les managers à la conduite de ces entretiens.

L'accord vise également à garantir l'accès à la formation de chaque salarié pour adapter ses compétences aux mutations technologiques. Un "passport formation" sera déployé pour formaliser les connaissances acquises par chacun lors des

formations. Ce document fera aussi état des titres et diplômes. Les parcours d'intégration pour les nouveaux salariés seront systématisés.

Enfin, l'accord prévoit de renforcer les informations sur les métiers et évolutions possibles via la hiérarchie directe, l'affichage, l'intranet. L'outil "e-talent", qui permet tout autant de déposer une candidature spontanée que d'accéder à l'ensemble des offres à pourvoir au sein du groupe, devrait être généralisé. ●

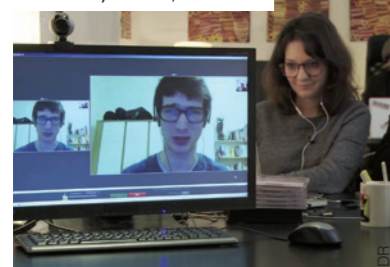
+ D'INFOS

[www.safran-group.com/fr/talents](http://www.safran-group.com/fr/talents)

## Rue 89

## UN MOOC CONSACRÉ AU "DATAJOURNALISME"

Nicolas Kayser-Bril, à l'écran.



**Le 4 mai dernier, le site d'information en ligne Rue89 a ouvert un cours gratuit en ligne ("Moc") consacré au "datajournalisme".** Ce "journalisme de bases de données" vise à collecter des données et à les organiser de façon à permettre les

comparaisons et les explications. Une technique qui ne se limite pas à l'infographie. Au programme, un peu plus de trois heures de leçons spécifiques assurées par le journaliste et programmeur Nicolas Kayser-Bril. ●

+ D'INFOS

<http://firstbusinessmooc.org/datajournalisme>

Économie sociale  
UN DIPLÔME DE  
MANAGER PAR LA VAE

**L'université Paris-Dauphine, en partenariat avec le groupe SOS** (350 établissements adhérents, 12 000 salariés), lance une formation permettant d'obtenir le diplôme d'université *Business management*, parcours Entrepreneur social, par la validation des acquis (VAE). "Dans l'économie sociale, il y a de plus en plus de besoins de profils entrepreneuriaux, quelle que soit la forme juridique (association ou entreprise)", indique Jean-Marc Borello, président du groupe SOS et coresponsable de la formation. ●

+ D'INFOS

[www.entrepreneur-social.dauphine.fr](http://www.entrepreneur-social.dauphine.fr)

43<sup>e</sup> WORLDSKILLS  
COMPETITION

En route pour São Paulo !

OBJECTIF  
BRÉSIL  
2015

Des 7 000 candidats inscrits au départ pour la 43<sup>e</sup> WorldSkills Competition, il n'en reste plus que 45, tous titulaires de l'Équipe de France des Métiers. Ces 45 jeunes de moins de 23 ans, passionnés par leur métier, mesureront leurs savoir-faire dans 40 métiers lors de la compétition internationale à São Paulo (Brésil) du 10 au 16 août 2015.

Ces jeunes professionnels qui représenteront la France devront faire preuve d'excellence et se surpasser face aux plus de 1 000 candidats, venus de tous les pays du monde, pour tenter de gravir la plus haute marche du podium.

**Soutenez, vous aussi, l'Équipe de France des Métiers à São Paulo !**

Pour en savoir plus : [www.worldskills-france.org](http://www.worldskills-france.org)  
Site disponible en version mobile :  
[mobile.worldskills-france.org](http://mobile.worldskills-france.org)

WorldSkills France : 7, rue d'Argout - 75002 Paris  
Tél. : 01 40 28 18 58 - E-mail : [cofom@cofom.org](mailto:cofom@cofom.org)



## Cedefop POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS



James Calleja,  
directeur  
du Cedefop.

**Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) insiste sur la nécessité de renforcer la formation des enseignants et formateurs.**

Dans un récent rapport, il recommande une collaboration étroite des

partenaires sociaux avec les autorités éducatives en Europe.

*“L'ajustement aux besoins du marché du travail passe par des parcours d'éducation et de formation souples, transversaux aux différents types et niveaux d'apprentissage, et ce tout au long de la vie.*

*Or, cela n'est pas toujours le cas. Si la coopération européenne a certes amélioré la formation, il y a encore beaucoup à apprendre”.* ●

**+ D'INFOS**

[www.cedefop.europa.eu/fr](http://www.cedefop.europa.eu/fr)

## CFE-CGC FORMER À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

**L'Union régionale CFE-CGC d'Île-de-France a lancé la nouvelle version de la formation “Olympe”**

consacrée à l'égalité professionnelle. Une formation de deux jours en groupes de travail thématiques sur les indicateurs de situations comparées, le fait religieux et une méthode d'analyse dans les écarts de salaire entre les hommes et les femmes a ainsi été proposée en avril aux membres d'Équilibre. Ce réseau créé fin 2003 traite des questions d'égalité professionnelle au sein du syndicat. ●

**+ D'INFOS**

[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)



Alain Rousset, président de l'ARF, et Pascale Gérard, présidente de la commission formation, le 5 mai.

## LES RÉGIONS REVENDIQUENT LA HAUSSE DE LEURS DÉPENSES

**Le 5 mai, à l'occasion d'une conférence de presse, l'Association des Régions de France (ARF) a présenté sa propre cartographie qui indique une tendance à la hausse de l'investissement des Régions.**

**“L'effort des Régions en faveur de l'apprentissage est en augmentation en 2015 par rapport à 2014 et ce, malgré**

**la baisse des effectifs d'apprentis : + 1 % sur le fonctionnement, hors primes aux employeurs d'apprentis, + 3,8 % sur l'investissement”, assure l'ARF, pour qui les chiffres avancés par le Medef s'expliquent par la non-compensation par l'État des primes à l'embauche d'apprentis (versées par la Région).**

Selon les calculs de l'Association, à l'exception de Midi-Pyrénées, de la Franche-Comté et des Pays de la Loire, qui accusent des réductions budgétaires, les autres maintiennent le cap, notamment en ce qui concerne les dépenses d'entretien et de rénovation des centres de formation (+ 125 millions en 2015). Avec des efforts consentis par la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Corse ou le Limousin.

*“Il faut que le Medef fasse confiance aux Régions”, a plaidé Alain Rousset, président de l'ARF.*

Reste que l'inquiétude des Régions porte sur les primes aux entreprises pour l'embauche d'apprentis. L'Association compte demander un sursis d'un an. *“Faute de quoi, nous risquons de connaître un creux à la prochaine rentrée de septembre”, a averti Pascale Gérard, présidente de la commission formation.*

Une rentrée que l'ARF souhaiterait d'ailleurs voir s'étendre, avec la possibilité d'entamer un cycle d'apprentissage au moins deux fois par an, pour limiter le décrochage. ●

## Régions

# PAS DE DÉSENGAGEMENT SUR L'APPRENTISSAGE

**Alors que les Régions s'impliquent sur le dossier prioritaire de l'apprentissage, la part de leurs ressources dédiées n'augmente pas. L'instauration de la prime à l'apprentissage explique la diminution de leurs budgets primitifs, indiquent-elles.**

**Benjamin d'Alquerque**

**Le Medef a récemment stigmatisé une baisse généralisée des budgets primitifs dédiés à l'apprentissage**

dans les Régions par rapport à 2014 (voir *Inffo formation* n° 877, page 33). L'Alsace, la Bretagne, Midi-Pyrénées, l'Auvergne, le Centre et l'Île-de-France seraient les plus concernées par les baisses de budget, selon l'organisation patronale. Seules quatre Régions prévoiraient des dépenses

relatives à l'apprentissage à la hausse (Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Bourgogne). L'investissement (financement des établissements, des plateaux techniques, etc.) marquerait aussi fortement le pas, jusqu'à - 45 % dans le Nord-Pas-de-Calais et - 48,1 % en Limousin. Difficile dans ces conditions de tenir l'objectif gouvernemental de 500 000 jeunes inscrits dans un cycle d'alternance d'ici à 2017.

Le Medef a confié au cabinet KPMG un audit portant sur les budgets prévisionnels de dix-huit CFA (centres de formation d'apprentis) et six écoles, afin d'évaluer la contribution des entreprises et des Régions à leurs ressources. Une enquête dont les conclusions devraient être rendues au mois d'octobre. ●

## Bulletin d'abonnement



à retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Téléphone : 01 55 93 91 91 - Télécopie : 01 55 93 17 28

**OUI Je m'abonne à INFFO FORMATION**

410P0

### MES COORDONNÉES

M.  Mme

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise/Organisme \_\_\_\_\_

Service \_\_\_\_\_

n°/Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ n° APE / / / / / / / / / / / / / / / /

n° SIRET /

### MODE DE RÈGLEMENT

pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) d'un an (tarif 2015)

France métropolitaine : 190 € HT  
soit 193,99 € TTC (TVA 2,10 %)  
Outre-mer : 190 € HT + TVA en vigueur

Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Inffo par :

chèque bancaire  chèque postal

S'il s'agit d'un réabonnement, merci de bien vouloir préciser votre code client / / / / / / / /

Le / / / / /,

à \_\_\_\_\_

signature - cachet établissement >



**JEAN-PIERRE THERRY**

SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL CFTC EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Parcours

1980  
adhérent CFTC

2009  
secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés CFTC (Ugica)

2011  
secrétaire confédéral CFTC

# “LAISSER À CHACUN LE TEMPS DE S'APPROPRIER LES OUTILS DE LA RÉFORME”

Pour l'ancien négociateur de l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013, qui a lancé l'actuel processus de réforme, il est peu pertinent de prétendre juger déjà de ses effets.

Il insiste sur les acquis les plus positifs à ses yeux : dialogue social renforcé dans les entreprises, les branches et les Régions, et lancement du grand chantier de la qualité de la formation.

Cédric Morin

**Quel bilan faites-vous de la loi du 5 mars ?**

Avant de faire un bilan, j'aimerais revenir sur ce que la CFTC a pu dire le 14 décembre 2013, suite à la signature de l'accord national interprofessionnel. J'ai toujours affirmé que c'était une véritable réforme sociétale par rapport aux lois de 1971, de 2003 et 2008. Cependant, la révolution culturelle que représente l'Ani de 2014 n'aurait jamais été possible sans les précédentes, qui ont mis progressivement le salarié au centre du dispositif. Par ailleurs, il est difficile de faire un premier bilan du déploiement de la loi et de ses outils : nous manquons encore de recul.

**Pour quelles raisons ?**

La loi a été promulguée trois mois après la signature de l'accord, il est rarissime que cela aille aussi vite. Aujourd'hui, les décrets d'application sont publiés et le texte est entré en vigueur officiellement le 1<sup>er</sup> janvier dernier. C'est très court, c'est pourquoi il y a nécessairement des ajustements à faire, il faut également laisser le temps aux partenaires sociaux de se réapproprier le texte. Aujourd'hui, par exemple, nous devons suivre la mise en place du conseil en évolution professionnelle.



*Il est primordial que les élus du personnel rencontrent les salariés à leur retour de formation”*

**Quel regard portez-vous sur le déploiement de cette mesure ?**

J'ai toujours souhaité qu'il y ait six opérateurs, mais l'Afpa n'a pas été retenu, au prétexte qu'elle pourrait être juge et partie. À ce propos, il faut déterminer si elle est un acteur du service public de l'emploi à part entière ou non. Le CEP est un dispositif majeur pour permettre aux salariés de découvrir et de se réapproprier les autres outils de la formation professionnelle. C'est une prestation qui a lieu en dehors de l'entreprise, ce qui permet de respecter la confidentialité si le bénéficiaire le souhaite. C'est la même chose pour le CPF (compte personnel de formation), il faut lui laisser du temps pour se développer, il permettra notamment de relancer la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) grâce à la gestion directe du 0,2 % par les entreprises.

**Estimez-vous que cette loi a également permis de renforcer le dialogue social ?**

Oui, c'est une évidence au sein des entreprises, mais aussi à l'échelle des branches. Déjà, la loi de 2003 avait augmenté le poids de ces dernières. Dorénavant, elles jouent un rôle de premier ordre. C'est le cas, notamment, pour les CPNE (commissions paritaires nationales de l'emploi) dont les missions vont au-delà de l'élaboration des listes, car il faut identifier les métiers en tension, les activités porteuses pour l'avenir, soit une somme d'informations dont les entreprises auront besoin, tôt ou tard. Sur la question du dialogue social, il faut souligner aussi que les travaux de la mission quadripartite, qui ont été menés en parallèle des négociations, nous ont beaucoup aidés.

**Quel regard portez-vous sur la régionalisation ?**

Les Régions sont désormais des acteurs importants du dialogue social. Elles avaient notamment soutenu la proposition de la CFTC en faveur d'un CPF débutant à 16 ans. Aujourd'hui, elles doivent s'impliquer dans l'accompagnement des jeunes sans qualification et leur investissement jouera fortement sur le développement du socle commun de connaissances et de compétences. Pour de nombreux jeunes, ce sera une première qualification. Ce public relève en premier lieu du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des par-

cours professionnels), mais suppose aussi l'implication des Régions. Indirectement, cela contribue également à repositionner le bilan de compétences dans son rôle.

**L'un des autres grands chantiers en cours de déploiement est celui de la qualité. Quel est votre point de vue ?**

Il y a très longtemps que nous portons cette question à la CFTC, en soulignant que si on n'apporte pas de réponses concrètes, nous envoyons les salariés “dans le mur”. Cette question est d'autant plus urgente que les budgets se resserrent. Les enjeux autour de la qualité de la formation dépassent le seul périmètre des cursus. Car une formation de qualité peut permettre de compenser en partie la faiblesse des perspectives d'évolution qu'offrent aujourd'hui les entreprises.

**Quel doit être, selon vous, le rôle des partenaires sociaux sur cette question de la qualité de la formation ?**

C'est une question que nous devons prendre à bras le corps, notamment au sein des entreprises. Il est primordial que les commissions formation, mais aussi les élus du personnel rencontrent les salariés à leur retour de formation pour faire le point. Cela permet d'identifier les organismes sérieux, mais aussi cela témoigne de l'implication des acteurs de l'entreprise dans le projet du bénéficiaire. Ce qui est vrai aussi évidemment à l'échelle de la branche, dans les CPNE ou les Opca... ●

**LE BILAN DE COMPÉTENCES POST-RÉFORME**

Jean-Pierre Therry est le rapporteur d'un rapport pour le Copanef sur l'évolution du bilan de compétences, publié le 7 avril dernier. Le document souligne que le FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) prévoit une enveloppe de 5 millions d'euros pour ce dispositif en 2015, et préconise de l'articuler avec les autres outils de la formation professionnelle. Le rapport estime que ce budget contribue à “modulariser” ce dispositif et à l'articuler notamment avec le conseil en évolution professionnelle. “Il doit y avoir un vrai lien entre les organismes qui dispensent ces deux prestations, nous allons réfléchir à une fiche de liaison simplifiée. Contrairement à ce qui a pu être dit, le bilan de compétences a toute sa place avec la réforme”, souligne Jean-Pierre Therry.

# AU FORT DU PORTALET, UN CHANTIER DE FORMATION POUR DES DÉTENUS

En Aquitaine, au fort du Portalet, un chantier associe restauration et formation professionnelle. Six stagiaires sous main de justice travaillent et s'y forment en "placement extérieur".

Philippe Grandin

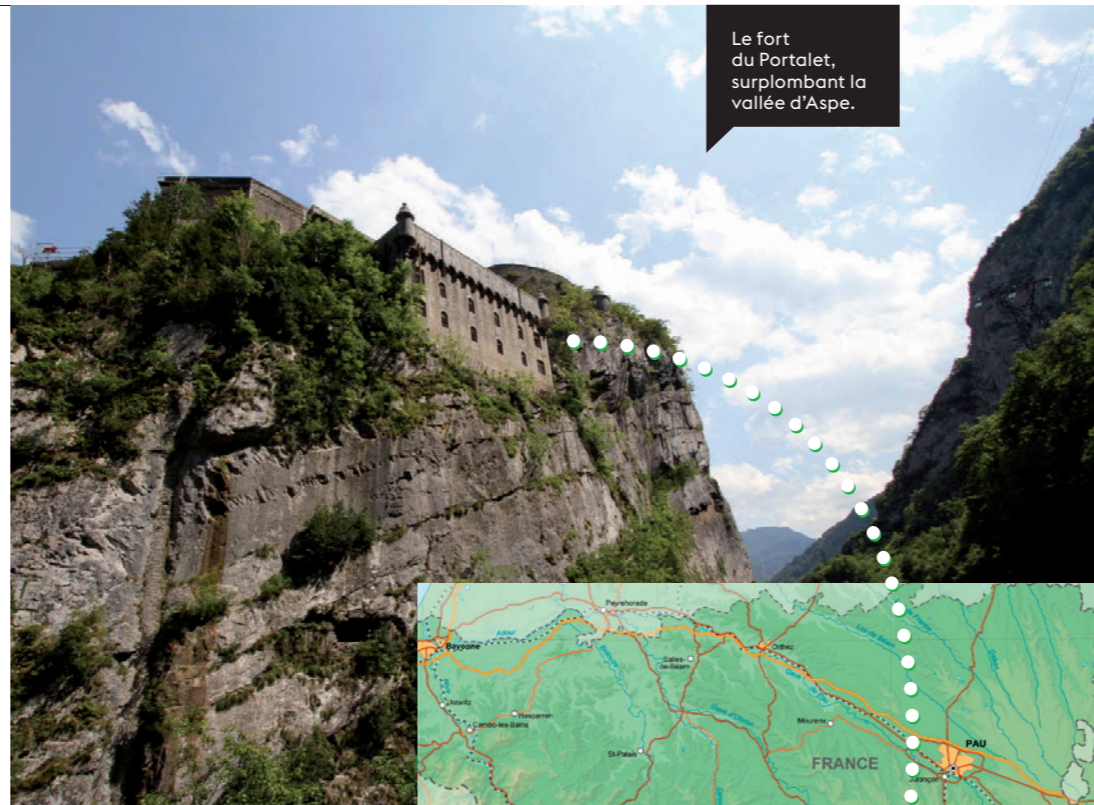
**B**attu par le vent, agrippé à la montagne, l'ouvrage construit en 1846 domine la vallée d'Aspe. Son nom : le fort du Portalet. On y accède à pied par un chemin escarpé en zigzag, à partir de la route située en contrebas. Il doit sa célébrité aux personnalités politiques qui y furent internées sous le régime de Vichy (Léon Blum, Édouard Daladier...) puis, après-guerre, le maréchal Pétain. Classé monument historique en 2005, il est actuellement en cours de restauration. À l'entrée du fort, six ouvriers s'activent. Ils ont entre leurs mains cette masse imposante, un nid d'aigle aux allures d'une forteresse impenable. Ce sont des stagiaires issus de la maison

d'arrêt de Pau en placement extérieur. Dans le cadre de ce chantier expérimental de restauration, ils préparent le titre professionnel de maçon, sur une période de sept mois (du 2 mars au 29 septembre 2015). Devant de nombreux journalistes invités à visiter le chantier le 29 avril dernier, Pierre-André Durand, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a évoqué "une démarche intéressante en matière d'individualisation des peines, issue de la loi du 15 août 2014".

"Nous avons réussi une synergie entre l'État et la Région Aquitaine. Avec cette démarche, nous sommes dans le champ de la réinsertion et dans celui de la formation afin que les personnes se reconstruisent tout en exécutant leur peine", a-t-il ajouté. De son côté, Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, a annoncé "la création, dans chaque établissement pénitentiaire de la région, d'un lieu de formation", en précisant que "c'est un chantier à mener avec l'État".

## Conditions définies par le juge d'application des peines

Pour chacun des six stagiaires, encore soumis à la discipline de la maison d'arrêt, le reliquat de leur peine est inférieur à un an, de manière à absorber la formation de sept mois. Sur l'une des terrasses du fort, truelle à la main, Jean, 38 ans, se prête au jeu des questions-réponses. "Ici, sur le chantier, nous avons retrouvé la liberté, témoigne-t-il. Nos familles voient cela d'un bon



œil et nous pensons à notre avenir. Bien sûr, on ressent encore notre situation de détenus, car le règlement est strict."

En l'absence d'agents pénitentiaires sur le site, les six stagiaires restent en effet soumis aux conditions définies par le juge d'application des peines. Ils évoluent en permanence dans un cadre d'accompagnement socio-éducatif et pédagogique de 7h à 17h (en présence d'un encadrant technique d'insertion et un formateur technique), purement socio-éducatif de 17h à 23h (avec un animateur socio-éducatif) et sous surveillance d'un garde de nuit de 23h à 7h.

"L'association d'insertion Estivade est le relais éducatif pour la prise en charge extérieur", fait valoir Sophie Bleuet, directrice interrégionale des services pénitentiaires Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin.

Après leur journée de travail, les stagiaires retrouvent le gîte de la ville de Sarrance. "Il y a un écho positif de la part de la population, alors qu'au départ, il y avait une crainte", observe Jean-Pierre Chourrou-Pourtalet, maire de Sarrance. Fred, 41 ans, en présence du maire, confirme : "La situation s'est



**“ Ici, sur le chantier, nous avons retrouvé la liberté ”**

**Jean** 38 ans, détenu stagiaire

améliorée. Les gens commencent à nous dire bonjour et, de notre côté, on essaie de leur faire changer d'opinion sur nous, se réjouit-il. Nous sommes devenus une équipe soudée. Le soir, nous potassons nos cours théoriques. Il est vraiment dur de se remettre aux études. Je n'ai aucun diplôme, mais je ne suis pas inquiet pour la suite, car nous sommes accompagnés par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) des Pyrénées-Atlantiques."

## L'appui des Compagnons du Tour de France

En mars 2015, les stagiaires ont bénéficié d'une formation initiale de 175 heures au centre de formation de Lons (près de Pau) des Compagnons du Tour de France. "Ils ont appris à monter des blocs de béton et diverses techniques de base de maçonnerie (enduire...) avant d'investir le fort le 7 avril dernier. Le chantier de formation constitue une mise en application", explique Christian Pinguet, responsable du site, de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) de Lons.

Ainsi, 686 heures de formation professionnelle théorique et pratique sont prévues sur le chantier, avant les examens en septembre 2015 pour l'obtention du diplôme. "C'est pour nous une fierté de travailler sur un site comme cela, il est magnifique, confie Fred. Nous avons réhabilité la cheminée du four à pain, mis en sécurité certaines pièces du fort ouvertes à la visite, et nous nous spécialisons compte tenu du caractère historique du site." De quoi redonner des ailes et recouvrer une entière liberté. ●

## FINANCEMENT

L'opération de formation professionnelle de six stagiaires sous main de justice pendant sept mois représente un coût total de 153 452 euros TTC, soit 80 895 euros à la charge de la Région Aquitaine et 72 557 euros à la charge de l'État. La rémunération des stagiaires, non prise en compte dans ce coût total, revient à la Région Aquitaine (versement du revenu social de formation) et à Pôle emploi. La Région Aquitaine s'est engagée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans la formation professionnelle des personnes détenues avec pour objectif affiché de développer l'accès à la qualification de ces dernières. Depuis cette date, elle a investi 1,38 million d'euros sur son budget de fonctionnement.



À 26 ans, Morgan Marietti est délégué général en charge du développement de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf). Fier de son parcours d'apprenti, il a cofondé cette structure associative qui constitue un interlocuteur pertinent au sujet de l'alternance.

Philippe Grandin

## MORGAN MARIETTI

### CHANTRE DE L'ALTERNANCE

**E**ntrepreneur, cofondateur "avec des potes de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Gustave-Eiffel Paris-Est" en novembre 2010 de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf), Morgan Marietti surfe sur la vague de l'innovation, de la création, et de l'adaptation aux nouvelles technologies.

Qui a dit que les jeunes sont en décalage avec la réalité ? Certainement pas lui, ni ses amis alternants et étudiants réunis en "équipe du Percier" puis en "équipe Dupont", du nom des deux bars parisiens fréquentés par ces jeunes, faute de locaux, pour travailler à la création de l'association. Une association qui a réussi peu à peu à s'imposer comme interlocutrice pertinente sur l'alternance : "Cela n'a pas été facile. Notre objectif de départ était de toucher les jeunes et de leur proposer deux services : des informations sur l'apprentissage et l'alternance ; les aider à trouver un contrat d'apprentissage."

#### "L'apprenti d'aujourd'hui est votre collaborateur de demain"

La première action de l'équipe a été de créer un réseau professionnel, "dans la mouvance des blogs initiée en 2006", avec pour unique slogan : "L'apprenti d'aujourd'hui est votre collaborateur de demain."

En mai 2011, l'Anaf participe en tant qu'invité au premier Salon de l'alternance organisé par le Medef d'Île-de-France. Derrière son stand, Morgan Marietti est toujours pénétré par le même défi :



2006-2008

DUT  
techniques de commercialisation en alternance chez France Télécom

2006-2009

rédacteur sur Agoravox

2008-2009

licence de communication audiovisuelle en alternance à la mairie de Bordeaux

2010-2014

président de l'Anaf

2014-2015

cofondateur de Proactive Academy, et délégué général en charge du développement et des relations publiques de l'Anaf

accompagner les apprentis et surtout les représenter. Il y a dans cette démarche un peu d'histoire, puisqu'il a lui-même excellé dans l'alternance. Ce salon est donc le bon moment où il entre en scène : "À l'époque, nous n'avions pas de site internet." Pas de souci. L'association récupère les mails et numéros de téléphone des jeunes pour constituer un réseau. En retour, elle leur envoie des offres de stages en alternance, des contacts, et des invitations à des événements : "L'essentiel était d'offrir un accompagnement de qualité en concentrant le tout dans une boîte mail." Elle organise régulièrement des "afterworks", rencontres mensuelles entre professionnels, jeunes en alternance et futurs apprentis.

#### Forte capacité à mobiliser

Le président du Collectif des présidents pour l'amélioration de la formation professionnelle, Yves Attou, voit en Morgan Marietti "un cadre à haut potentiel prometteur. Il est très attaché à l'insertion des apprentis. L'idée d'accompagner les jeunes apprentis en amont, au moment de la recherche d'un contrat est à mettre à son capital. Elle permet en effet de réduire le taux de rupture des contrats". C'est d'ailleurs ce que le Collectif a soutenu. "Son implication au sein du Collectif, en tant que président de l'Anaf, a été très appréciée ainsi que son travail, son argumentation en faveur des apprentis et sa forte capacité à mobiliser de manière efficace les partenaires (Régions, CFA...) et son équipe", ajoute Yves Attou.

Avec un premier communiqué de presse, en septembre 2011, "pour réagir à la baisse des contrats



d'apprentissage", l'Anaf s'expose médiatiquement sur le web, notamment sur EducPros.fr et est bien présente sur les réseaux sociaux. Puis tout naturellement, Morgan Marietti, étudiant en apprentissage à l'IAE Gustave Eiffel, décroche sa première interview sur France Info. En 2012, "nous proposons cinq mesures pour que la condition de l'alternant devienne un vrai statut, à mi-chemin entre l'étudiant et le salarié".

#### La méthode de "recherche proactive d'entreprise"

Les médias s'en emparent. "Cela a ouvert plusieurs portes, celles des centres de formation d'apprentis (CFA) et les institutions ont commencé à venir nous rendre visite. Notre premier soutien fut celui d'Emmanuel Maurel, alors vice-président du Conseil régional d'Île-de-France, en charge de la formation et de l'apprentissage. Nous avons commencé à travailler sur l'accompagnement des jeunes dans les entreprises."

Le "défi" de Morgan Marietti, alors, prend forme : ce sera la création de "la recherche proactive d'entreprise" en juillet 2012. Puis la consécration



L'essentiel était d'offrir un accompagnement de qualité"

de cette méthode le mois suivant en réponse à un appel à projets de la Région pour lutter contre le décrochage scolaire : "Nous avons monté avec cette méthode une action avec le CFA Delépine (Paris 13<sup>e</sup>) et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise."

#### Solliciter les politiques au plus haut niveau

Un courrier envoyé à tous les candidats à la présidentielle de 2012 propulse encore plus l'Anaf sur le chemin médiatique et celui de la reconnaissance. "Dans cette lettre, nous réclamions un meilleur accompagnement des jeunes dans les entreprises, une meilleure représentativité des apprentis dans les CFA... Nous avons reçu, avant le second tour, les réponses de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, et tous les médias en ont parlé."

Après un contrat d'apprentissage (master 2 marketing) à la SNCF, fin 2012, Morgan Marietti se consacre entièrement au développement de la structure associative qui "participe à la concertation relative à la réforme de l'école de Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation nationale, et propose, dans le cadre des Assises de l'enseignement supérieur, des pistes pour améliorer la représentativité des apprentis". Cependant, "il fallait encore développer une stratégie de présence et de financement".

En 2013, l'Anaf refonde sa charte graphique, son logo avec le CFA des métiers de la communication visuelle de Bagnolet, et son site internet (aujourd'hui www.francealternance.fr). Enfin, grâce au travail de lobbying des Régions, et "peut-être aussi grâce à nos interventions, le gouvernement a compris quels étaient les spécificités et les avantages de la formation en alternance". ●



## SUR LE WEB

### Quizz Opcalia

Opcalia propose aux entreprises et aux salariés de tester leur culture formation d'une manière ludique à travers trois "quizz" : le compte personnel de formation, l'entretien professionnel et le contrat de professionnalisation.



[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)



Sous la direction de  
Philippe Lamistre  
L'Harmattan, 2015

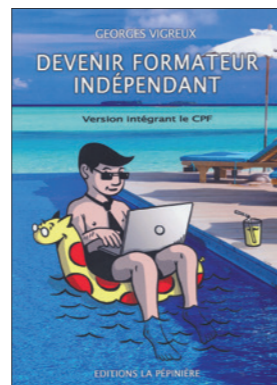
## PUBLICATION

### L'évaluation d'un portefeuille universitaire d'expériences et de compétences

Cet ouvrage rend compte des résultats et enjeux de l'évaluation par le Céreq et son réseau d'une expérimentation dans 13 universités de 2009 à 2013 du "portefeuille d'expériences et de compétences". Un dispositif associant un outil numérique ("e-portfolio") à l'accompagnement des étudiants dans leur "démarche réflexive" sur leurs expériences et parcours.



[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)



Georges Vigreux  
Éditions La Pépinière  
avril 2015

## PUBLICATION

### Devenir formateur indépendant

Rédigé par un directeur de centre de formation, ex-formateur indépendant, cet ouvrage donne toutes les informations utiles pour se mettre à son compte en tant que formateur ou consultant indépendant.



[www.editions-la-pepiniere.com](http://www.editions-la-pepiniere.com)



## SUR LE WEB

### Être formateur, identifier des incontournables, se professionnaliser

Le 12 février dernier, dans le cadre des "Jeudis de l'Afref" (Association française de réflexion et d'échange sur la formation), Bernard Liétard a présenté le livre *Être formateur* aux éditions Chronique sociale. Bernard Liétard, Maryvonne Sorel, Claire Héber-Suffrin et Françoise Dax-Boyer, en commentant leurs parcours professionnels, informent sur les évolutions pédagogiques et institutionnelles de la formation.



[www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com)



FORMATIONS ADAPTÉES À UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

## Diplôme d'Université Hautes Études de la Pratique Sociale (DUHEPS)\*

### Public

- Professionnels en exercice : des secteurs de la formation, de l'éducation de l'enseignement, du travail social, du développement local, de la politique urbaine, des ressources humaines, de l'animation, etc.

### Objectifs

- Capacité à identifier les situations problèmes et à les problématiser en liant théorie et pratiques
- Capacité à se doter d'un outillage conceptuel et méthodologique pertinent...

\*Possibilité d'une double inscription en fin de 1<sup>ère</sup> année de DUHEPS en Master 1 (« Sciences de l'Éducation et de la Formation », après constitution d'un dossier de validation d'acquis.

## Master 2

### Ingenierie et Fonctions d'ACcompagnement en Formation (IFAC)

### Public

- Professionnels en exercice : accompagnateurs de bilan, de VAE, conseillers professionnels, conseillers emploi-formation, etc.

### Objectifs

- Assurer l'accompagnement coopératif de l'accueil, de la reconnaissance des acquis, de l'orientation, du bilan et du suivi
- Adapter des démarches d'identification des étapes et processus de construction de soi dans les axes personnels et professionnels...

## Master 2

### Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes (SIFA)

### Public

- Professionnels en exercice : formateurs, tuteurs, enseignants, cadres de santé, ingénieurs pédagogiques, consultants-formateurs, responsables emploi-formation et RH, etc.

### Objectifs

- Savoir conduire une analyse stratégique sur les questions de formation, de reconnaissance et de valorisation des compétences
- Savoir développer des projets et animer des partenariats dans le cadre de la formation tout au long de la vie...

## Modules du Master IFAC

### L'accompagnement en VAE, explicitation de l'expérience et reconnaissance des acquis

### Public

- Professionnels en exercice : accompagnateurs VAE, accompagnateurs bilan de compétences, ingénieurs de formation, responsables pédagogiques et responsables des ressources humaines, conseillers en insertion, conseillers d'orientation...

### Objectifs

- Accompagner le développement et la professionnalité des accompagnateurs en VAE, bilan de compétences et autoformation...

Candidature en ligne sur : [www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

## Formation Continue

Université François-Rabelais de Tours  
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

Tél : 02 47 36 81 31  
[formation-continue@univ-tours.fr](mailto:formation-continue@univ-tours.fr)



# Gescof

Logiciel de Gestion des Centres et Organismes de Formation

Gescof est installé dans plus de 350 Centres de Formation (plus de 2000 utilisateurs) et vous permet de gérer de manière simple et intuitive votre activité au quotidien.

De nombreux assistants sont intégrés pour vous permettre d'automatiser au mieux toutes les tâches répétitives, éviter les ressaisies : de l'émission du devis, par courrier ou par mail (pdf), à la transformation d'un devis en inscription, la gestion facilitée de l'inscription, la génération et l'expédition des documents aux stagiaires, aux responsables formation du client, jusqu'à la génération automatisée de la ou des factures (client, Opca, tiers ...), Gescof vous accompagne au quotidien, en vous laissant la possibilité d'intervenir à tous les niveaux.

Les Factures sont générées, envoyées aux clients par courrier, par mail et peuvent être transformées en écritures comptable pour une injection directe dans votre logiciel de comptabilité.

**Formations SECURITE :** Gescof intègre en natif toutes les formations de type réglementaires : Caces, SST, Catec, SSIAP, Habilitation Electriques et vous permet d'automatiser au maximum toutes les étapes de ce type de formations, jusqu'aux relances des recyclages.

**Formations DPC :** Gescof intègre en natif la gestion des formations DPC, le suivi des Etape 1 et Etape 3, la génération des attestations spécifiques et Compte-rendu OGDPC.

## VOUS ÊTES UN CENTRE DE FORMATION ET VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN OUTIL DE GESTION SIMPLE ET INTUITIF ?

Notre solution vous permet de gérer simplement toute votre activité au quotidien :

- Commercial, Devis
- Gestion des sessions
- Planification
- Facturation
- Emission des documents : courrier, mail
- Gestion intégrée des formations sécurité : CACES, CATEC, SST, SSIAP, Habilitations Electriques
- Gestion intégrée des formations DPC (Professionnels de santé) : Attestations DPC, Dossiers DPC ...
- Statistiques et Bilan Pédagogique
- Planning de travail interactif et collaboratif (partagé avec les formateurs et lieux d'accueil des stagiaires)



### En OPTION, mettez en ligne votre Catalogue de formation et Sessions en Inter.

De manière transparente et sans ressaisie de votre part, votre site internet reflète automatiquement la réalité de vos saisies dans votre outil Gescof.

Vous choisissez les produits qui doivent apparaître en ligne, ce qui implique la diffusion des sessions INTER rattachées au fur et à mesure de leur création

Proposez des Espaces PRIVÉS à vos clients :

vous leur permettez ainsi de visualiser leur historique des sessions suivies dans votre centre de formation, le suivi des recyclages obligatoires (formations sécurité), la possibilité de récupérer les documents les concernant (Conventions, Factures, Attestations,...)



## CONTACTEZ NOUS

DEFI Informatique > 05.59.60.71.59

Votre interlocuteur commercial > Eric VALEYE

Mail > e.valey@defi-informatique.fr

